

EMPLOI AVEC VUE

**SUR UNE ÉQUIPE
QUI FAÇONNE UN
AVENIR DURABLE.**



INSPECTEUR(TRICE) MUNICIPAL(E)

Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Poste Régulier à temps complet

32,75 hrs/sem.



Travailler pour la Ville de Mont-Saint-Hilaire, c'est bien plus qu'occuper un poste.

Ici, tout le monde à une vue sur l'avenir qu'on bâtit, sur la communauté qu'on soutient, sur les petits gestes qui font toute la différence. Parce qu'un emploi, ce n'est pas juste un poste, c'est une perceptive, une vision, un regard porté plus loin. C'est voir l'impact de ce qu'on fait, sentir que chaque action favorise le bien commun, et savoir qu'on contribue à quelque chose de plus grand.

Ce poste est pour vous

- Si le service à la clientèle est l'une de vos priorités
- Si vous appréciez travailler sur le terrain
- Si les inspections et l'application des règlements vous stimulent

Ce qui vous occupera

- Vous préparerez, analyserez et émettrez les permis de construction, de rénovation, d'agrandissement, d'occupation, de déménagement, de démolition, etc.;
- Vous répondrez à la clientèle et vous lui fournirez des renseignements sur les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux s'appliquant dans la municipalité;
- Vous appliquerez les règlements relatifs au zonage, à la construction et aux permis d'occupation;
- Vous analyserez les plans de construction et de rénovation;
- Vous effectuerez le suivi des procédures administratives relatives à divers dossiers, documents et plaintes;
- Vous procéderez à des inspections visant à faire respecter les règlements de construction, de zonage, sur les nuisances de la Ville ainsi que la Loi sur la protection du territoire agricole, etc.;
- Vous émettrez les contraventions ou les avertissements dans le cas de violation des règlements municipaux;
- Vous rédigerez divers rapports ou dossiers reliés aux travaux ou avis émis;
- Vous utiliserez divers équipements de bureautique et différents progiciels d'application.



Ce que vous devez avoir

- Un Diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'aménagement et d'urbanisme ou dans un domaine connexe;
- Deux (2) à quatre (4) ans d'expérience;
- Posséder un permis de conduire valide (classe 5);
- Avoir une bonne connaissance des Lois et des Codes régissant l'aménagement du territoire, l'environnement et l'urbanisme;
- Habiletés pour l'interprétation et l'application de la réglementation;
- Avoir un souci du service à la clientèle, être à l'aise de composer avec des situations de pression et l'insatisfaction des citoyens;
- Avoir le sens des responsabilités, des priorités et être autonome;
- Maîtriser les environnement Windows, de la géomatique et du gestionnaire municipal Accès Cité Territoire (un atout).

Ce que vous devez savoir

- Vos conditions de travail sont celles prévues à la Convention collective des cols blancs;
- Le salaire horaire de ce poste se situe entre 33,86 \$ et 42,32 \$, selon l'expérience;
- Poste régulier, à temps plein (32,75 hrs/sem.);
- Horaire de travail se terminant à 12h00 les vendredis;
- Congé payé durant la période des fêtes (du 24 décembre et le 2 janvier inclusivement);
- Accès à plusieurs avantages sociaux.

Ayez vue sur votre avenir !

Postulez avant le 23 septembre 2026

→ <https://emploi.villemsh.ca/emploi/inspecteur-trice-municipal-e-2>

